

Exécution du prélèvement des échantillons automatisé**Validé:** 24.01.25/pca
Page 1 sur 1**Déclaration de l'échantillonneur :****Nom :** _____ **Prénom :** _____**Adresse :** _____ **NPA/Lieu :** _____

La personne susmentionnée confirme qu'elle a été formée au prélèvement des échantillons automatisé et qu'elle a reçu, lu et compris les documents suivants:
(voir également www.suisselab.ch)

- AA_102-Dispositions d'exécution pour le prélèvement des échantillons lors du contrôle de lait
- AA_105-Instructions de travail pour la réalisation du prélèvement des échantillons automatisé du contrôle du lait
- AA_108-Instructions de travail pour la réalisation du prélèvement des échantillons manuel du contrôle du lait
(pour les cas exceptionnels où un prélèvement manuel supplémentaire est nécessaire)

La personne soussignée s'engage à effectuer le prélèvement des échantillons du CL conformément aux documents en vigueur.

Date : _____ **Signature :** _____**Attestation de formation**

La personne soussignée certifie que la personne susmentionnée a reçu la formation nécessaire pour exercer ses fonctions dans les domaines suivants :

- *Fonctionnement, manipulation, nettoyage et vidange de l'appareil de prélèvement des échantillons*
- *Prélèvement de pré-échantillons*
- *Prélèvement des échantillons automatisé et stockage des échantillons pour le contrôle laitier*
- *Saisie et communication des données*

Nom de l'entreprise de transport : _____**Date :** _____ **Signature :** _____

Cette attestation de formation doit être signée par les personnes/services mentionnés et envoyée à Suisselab.

logistik@suisselab.ch

ou

Suisselab SA Zollikofen
Schützenstrasse 10
3052 Zollikofen